

Tarifs avec bourses d'Etudes Privées : Barème 2025 - 2026

Uniquement pour les formations en initial - aucun frais demandé pour les formations en alternance

Les tarifs incluent l'enseignement, le suivi pédagogique, un crédit de 100 photocopies ainsi que la cotisation au Bureau des Elèves de 15€ par année.

L'acompte d'inscription de 100 €, doit être versé lors de la remise du contrat d'inscription.

L'étudiant devra également s'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et Campus) lors de son inscription (d'un montant de 103 € en 2024) : www.cvec.etudiant.gouv.fr

Bourses internes grâce à la participation de nos entreprises partenaires qui attribuent à l'Ecole des subventions. Avec ces soutiens, nos étudiants ont la garantie de pouvoir bénéficier d'une remise sur les frais d'Etude, dont le montant est déterminé en fonction des revenus de leur famille.

Les frais de scolarité à la charge de l'étudiant sont les suivants (possibilité de payer en plusieurs mensualités) :

Revenu annuel imposable de la famille		Bachelors (3ème année)		Mastères	
		0 ou 1 enfant à charge	2 enfants (ou +) à charge	0 ou 1 enfant à charge	2 enfants (ou +) à charge
Moins de 12000€	Remise annuelle	1 400 €	2 000 €	1 400 €	2 000 €
	Scolarité due	5 500 €	4 900 €	6 200 €	5 600 €
De 12 000 € à 15 000 €	Remise annuelle	500 €	700 €	500 €	700 €
	Scolarité due	6 400 €	6 200 €	7 100 €	6 900 €
De 15 000 € à 30 000 €	Remise annuelle	300 €	600 €	300 €	600 €
	Scolarité due	6 600 €	6 300 €	7 300 €	7 000 €
De 30 000 à 40 000 €	Remise annuelle	100 €	200 €	100 €	200 €
	Scolarité due	6 800 €	6 700 €	7 500 €	7 400 €
Plus de 40 000 €	Remise annuelle	100 €	150 €	100 €	150 €
	Scolarité due	6 800 €	6 750 €	7 500 €	7 450 €
Scolarité Annuelle (hors remise)		6 900 €		7 600 €	
Escompte de 6% pour règlement au comptant de la première année		6 486 €		7 144 €	
Escompte de 8% pour règlement au comptant sur les deux années, soit un tarif annuel de				6 992 €	

Nos formations ne sont pas
éligibles aux bourses du
CROUS